



Analyse 2024

Analyse des constats-défis communs de l'Habitat Léger en Wallonie et dans le Nord de la France

Octobre 2024

Mots clés : habitat léger, habitat, habitat groupé, écologie, territoires



Habitat et Participation asbl

Traverse d'Ésope 6 (5ème étage) 1348 Louvain-la-Neuve - Avenue de la Toison d'Or 72, 1060 Bruxelles

Tel: +32(0)10/45.06.04 - E-mail : contact@habitat-participation.be

Table des Matières

Contexte.....	4
Trois constats pour trois défis en commun	5
Constat commun N°1 : face aux changements climatiques, les habitats légers sont des modes d'habiter résilients	5
Constat commun N°2 : une faible acceptation de ce mode d'habiter tant côté institutionnel que côté des habitants	6
Constat commun N°3 : des professionnels peu compétents pour développer ces habitats légers à fort potentiel de résilience.....	6
Un projet commun, des activités communes.....	7

Cette analyse est le résultat de nombreuses rencontres qui se sont déroulées entre juin et octobre 2024, rencontres qui ont rassemblé une petite vingtaine d'acteurs liés à l'Habitat Léger, tant en Wallonie que dans le Nord de la France. Leur objectif est de rentrer un projet INTERREG. Ceci amène le groupe de travail à plancher sur les constats et défis communs à relever ensemble.

Analyse des constats-défis communs de l'habitat léger en Wallonie et dans le Nord de la France

Abstract

Après une mise en contexte de cette analyse, nous proposons au lecteur le fruit de longues heures de discussions et de rencontres autour de l'Habitat Léger entre juin et octobre 2024. Ces rencontres avaient pour objectif de créer un projet commun, à partir de constats et de défis transfrontaliers communs.

L'intérêt de cette analyse est double : montrer que des acteurs aussi divers que des habitants du léger, des écoles sociales, des universités, des professionnels de la construction, des professionnels de l'accompagnement social de personnes fragilisées et des acteurs de l'éducation populaire-permanente peuvent se rencontrer et, à force de discussions, finir même par se comprendre. Rire !

Se comprendre afin d'établir 3 constats communs transfrontaliers qui renvoient à 3 défis communs à relever ensemble. La dernière partie explique les actions que ce partenariat souhaiteraient mettre en place, partenariat très diversifié comme déjà dit dont les noms et les Sites Internet figurent en fin d'analyse.

Analyse des constats-défis communs de l'habitat léger en Wallonie et dans le Nord de la France

Contexte

En 2024, Habitat et Participation a réuni des structures diverses en Wallonie et le Nord de la France dans le but de rentrer une demande de financement pour collaborer autour de l'habitat léger (habitation légère en Wallonie). Le 28 juin a été l'occasion d'une première rencontre afin d'identifier les constats et souhaits de chacun.e, rencontre qui s'est tenue à Roubaix.



Dès le départ, nous avons positionner nos discussion **autour de 3 pôles** :

1. Le pôle « **habitat léger** » et ses réalités de terrain (juridique, urbanistique, financier), que cet habitat soit individuel ou collectif.
2. Le pôle « **écologie** » qui place d'emblée ce mode d'habiter dans la dimension écologique.
3. Le pôle « **social** » parce que si bien des structures d'accompagnement social souhaitent développer l'habitat léger (par exemple en lien avec le logement social), il n'est pas question de proposer du « sous-logement pour des sous-hommes ».

Ainsi, au fil des rencontres, de juillet à octobre 2024, les partenaires d'un éventuel projet commun se sont réunis, parfois « frottés » car les visions et les approches peuvent être très diverses entre un collectif d'habitants du léger et une société de logements publics. Ils ont abouti à la rédaction de ce projet (refusé), mais il semblait ici pertinent de reprendre la première partie de ce travail pour la diffuser largement, à savoir la partie sur les défis communs que relève l'habitat léger tant en Wallonie que dans le Nord de la France.

Trois constats pour trois défis en commun

Pour quoi s'intéresser ensemble à l'Habitat Léger ?

La France (ALUR 2014) définit l'HABITAT LÉGER comme sans fondations, facilement démontable et non raccordé forcément aux réseaux (eau, électricité & assainissement). Côté wallon (2019), il faut cumuler 3 critères : démontable, déplaçable, volume réduit, faible poids, emprise au sol limitée, auto-construit, sans étage, sans fondations, non raccordé aux impétrants.

Constat commun N°1 : face aux changements climatiques, les habitats légers sont des modes d'habiter résilients

MOINS DE GAZ A EFFET DE SERRE (GES). La construction traditionnelle produit **23 %** de GES (Ministère Transition écologique FR) et utilise des matériaux énergivores tel le béton. L'Habitat Léger privilégie les matériaux recyclés, biosourcés, locaux, biodégradables et est de taille réduite, d'où son impact environnemental moindre avec une optimisation des ressources. A l'usage, Il réduit les émissions de CO2 (consommation énergétique faible) comme pour le chauffage (**12,6 %** de GES en BE). Les constructions bioclimatiques et low-tech émettent jusqu'à **95 %** de moins de CO2 qu'une maison traditionnelle.

LUTTE CONTRE L'ETALEMENT URBAIN. L'Habitat Léger poursuit une démarche de sobriété volontaire et un mode de vie plus local. Installé dans des zones urbaines denses ou des terrains isolés, il aide à limiter l'étalement urbain et la dépendance au transport individuel (**23 %** de GES).

FACE AUX EFFETS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE. En cas de catastrophes naturelles (incendie - inondation), il peut servir de logement temporaire ou être déplacé vers des zones moins exposées aux risques climatiques.

MOINDRE ARTIFICIALISATION DES SOLS. Ces habitats légers limitent l'artificialisation des sols, facteur-clé du réchauffement climatique. Les constructions classiques imperméabilisent les sols, aggravent les inondations & empêchent l'absorption du CO2. L'Habitat Léger (réversible et mobile) préserve les sols et réduit l'impact environnemental. Malgré des politiques de Zéro Artificialisation Nette (ZAN) en FR (Loi Climat & Résilience) et en Wallonie, **68%** des terres artificialisées en France en 2021 sont destinées à du logement et **1,7%** des terres ont été artificialisées en 20 ans en Wallonie. L'Habitat Léger minimise la consommation de terres naturelles, s'intègre mieux aux écosystèmes et offre une densification douce dans les zones déjà urbanisées.

MOINDRE CONSOMMATION DE RESSOURCES. Les Habitats Légers ont une consommation moyenne de matériaux réduite de **50 %** et la production de déchets diminue de **70 %** grâce à l'utilisation de matériaux recyclés et à leur nature modulaire. Ces HABITAT LÉGER émettent entre **40 et 60 %** moins de CO2 sur l'ensemble de leur cycle de vie, réduisant leur empreinte écologique

DÉFI commun N°1 = identifier ce potentiel de résilience pour convaincre de l'intérêt à soutenir ce mode d'habitat

Constat commun N°2 : une faible acceptation de ce mode d'habiter tant côté institutionnel que côté des habitants

DES DIFFICULTÉS COMMUNES. En Wallonie, 12.000 personnes résident à l'année dans des Habitats Légers situés en zone de loisir. La régularisation des zones de loisirs en zones d'habitat vert illustre les efforts pour intégrer l'habitat léger dans les politiques de gestion des territoires. Une enquête (2018) montrait que **48,5%** des personnes en Habitat Léger avaient subi un contrôle et **61%** rencontraient des problèmes de domiciliation. En France, les autorités luttent contre le phénomène de cabanisation¹, à travers des chartes départementales. Depuis 2023, une personne reconnue coupable de cabanisation risque jusqu'à 10 ans de prison, avec obligation de détruire son Habitat Léger et de remettre le terrain en état

SPÉCIFICITÉS COMMUNES DU TERRITOIRE. Les changements climatiques ont des conséquences en termes migratoires et Calais-Tournai se situe le long d'une route migratoire importante vers l'Angleterre (important asile de migrants à Tournai). Le réchauffement climatique entraîne des risques d'inondation. En Hauts de France (2023-24), 300 communes sont identifiées en état de catastrophe et des questions de relogement se posent pour des milliers de sinistrés. Le Nord Pas de Calais et la Province du Hainaut se situent en zone sismique de faible à moyenne intensité. Le réchauffement pourrait engendrer davantage de secousses ... L'Habitat Léger pourrait être une réponse à ces besoins de logements temporaires

DÉFI commun N°2 = accroître l'acceptation sociale et institutionnelle de l'HABITAT LÉGER

Constat commun N°3 : des professionnels peu compétents pour développer ces habitats légers à fort potentiel de résilience

¹ Cabanisation (Wikipedia) : La **cabanisation** est la construction d'habitations permanentes ou provisoires — dites « cabanes » ou « cabanons ». Elle comprend aussi l'utilisation, comme **logements**, de caravanes et de véhicules utilitaires restant au même emplacement pour une longue durée.

Des acteurs publics et associatifs souhaitent se lancer dans l'aventure ; des habitants tentent de développer leur projet, mais trop de freins & de méconnaissance limitent la capacité à développer ce type d'habitat. Que ce soit la MEL en France, prête à soutenir les bailleurs sociaux ou certaines villes en Wallonie (Profondeville, Namur), tous ont à franchir la faible acceptation sociale des Habitats Légers, mais aussi sont en manque d'outils pour réaliser leur projet, sans réinventer à chaque fois tout le processus.

DÉFI commun N°3 = accroître les compétences et connaissances des acteurs du territoires pour y arriver

Un projet commun, des activités communes

Suite à ces divers constats et défis, les partenaires ont identifié les pistes suivantes originales pour relever ces défis :

- **Créer des Habitats Légers itinérants et vitrines**, avec plein d'activités destinées à des publics cibles différents. L'objectif était de travailler à l'acceptation sociale de ces habitats car, contrairement à ce que pensent certains, ce n'est pas forcément le politique qui s'oppose à l'implantation d'Habitat Légers sur le territoire, les riverains sont le plus souvent les premiers opposants (phénomène NIMBY²). Cet axe important de l'action veut mettre en place des activités en phase avec les dynamiques d'éducation populaire (France) ou permanente (Wallonie).
- **Créer une boîte à outils** qui seraient tout à la fois des informations utiles pour développer les Habitats Groupés dans les territoires, mais aussi des garde-fous pour éviter les dérives actuelles de l'Habitat Léger³.
- **Mobiliser les acteurs académiques de ces territoires** (écoles sociales et université) qui peuvent aussi amplifier le message, mais aussi former les futurs habitants, citoyens, travailleurs de demain.
- **Identifier les « ressources » des territoires au niveau de la production d'Habitats Légers**. En effet, ce ne sont pas les grosses entreprises qui actuellement sont les producteurs de ce type d'habitat, mais les petites PME. La mise en relation de ces PME par-delà les frontières est aussi une manière de « réartisanaliser » les territoires.
- **Créer des synergies nouvelles entre acteurs qui ne se connaissent pas ou se méfient les uns des autres**. Le maillage territorial n'est pas chose aisée, chacun a ses habitudes, ses manières de fonctionner ou de voir les choses.

² Phénomène NIMBY = Not In MY Back Yard (pas dans mon jardin)

³ Renvoyons le lecteur à l'analyse réalisée en 2023 : retour sur la reconnaissance de l'Habitat Léger : après 5 ans, un premier bilan ... <https://www.habitat-participation.be/publication/retour-sur-la-reconnaissance-de-lhabitat-leger-apres-5-ans-un-premier-bilan>

+++++

La rédaction de cette analyse a été coordonnée par Habitat et Participation,

Avec le concours actif du groupe de travail suivant :

Partenaires français	Partenaires wallons
Ch’tites Maisons Solidaires	Ecoconso
Hameaux Légers	Centre de Recherche et d’Action territoriale - CREAT, UCLouvain
Habitants de Logements Éphémères et Mobiles – HALEM France	Relogeas
Institut Catholique de Lille - ICL	Collectif Droit au Logement – DAL de Tournai
Association Roubaisienne de Coordination d’Actions de Développement d’insertion-sociale - ARCADIS	Cluster Eco Construction
Université Populaire et Citoyenne	Haute École Louvain en Hainaut - HELHa
	Collectif Halé – Habitat Léger

Habitat et Participation

31 octobre 2024

Bibliographie

En guise de bibliographie, nous indiquons les Siteweb des partenaires :

Wallonie

Collectif Halé (Collectif d’habitants en léger)

<https://www.habiterleger.be/>

CREAT UCLouvain (cellule universitaire)

<https://creat-uclouvain.com/>

Cluster Ecoconstruction (Cluster pour les professionnels de la construction écologique)

<https://clusters.wallonie.be/ecoconstruction/fr>

DAL Tournai (Association de Promotion du Logement et groupe d’actions Droit au Logement)

<https://www.daltournai.be/>

ECOCONSO (association de conseils pour une consommation éco-responsable)

<http://ecoconso.be/fr>

HELHa (Haute École - école sociale)

<https://www.helha.be/>

RELOGEAS (Association de Promotion du Logement)

<https://www.relogeas.be/>

France

ARCADIS (résidence Habitat Jeunes)

<https://arcadis-hif.org/>

Ch’tites Maisons Solidaires (modes de location temporaire)

<https://chtitemaisonsolidaire.mystrikingly.com/>

HALEM France (collectif d’habitants du léger)

<https://www.halemfrance.org/>

Hameaux Légers (création de hameaux en habitat léger groupé)

<https://hameaux-legers.org/>

ICLille (Université de Lille + Haute école – école sociale)

<https://www.univ-catholille.fr/>

Université Populaire Citoyenne (mouvement d’éducation populaire à Roubaix)

https://www.facebook.com/UPCR BX/?locale=fr_FR

Fiche de Présentation

Cet article a été réalisé par Habitat et Participation (<https://www.habitat-participation.be/>), association créée en 1982 à Louvain-La-Neuve. Habitat et Participation travaille sur des thématiques variées : de l'aide au logement à la dynamique collective au sein d'habitats groupés ; du montage de projet à la mise en place de groupes citoyens solidaires ; de la réflexion critique et politique concernant l'habitat et la participation citoyenne à l'implication dans des réseaux nationaux et internationaux pour le droit à l'habitat.

Cette analyse est le fruit de nombreuses rencontres d'un groupe de personnes, associations, institutions ayant le projet de collaborer autour de la question de l'habitat léger (juin à octobre 2024). Ce groupe de travail a l'ambition de déposer un projet commun auprès du programme INTERREG. Habitat et Participation fédère et coordonne ce groupe, composé d'acteurs qui ne se comprennent pas forcément lors des premières rencontres. Il s'agit ici de l'élaboration d'un projet destiné à l'Europe, avec une dynamique éducation permanente de type bottom-up, allant des constats de terrain de chacun jusqu'à l'élaboration d'un plan de travail commun à réaliser de manière transfrontalière.

Quelle que soit l'issue de cette démarche, le groupe a ainsi pu mieux comprendre les points de vue divers et variés autour de cette question d'actualité qu'est l'habitat léger. Et si l'Habitat Léger est d'actualité, c'est bien parce qu'il permet de rencontrer les défis actuels de résilience des territoires dans les années à venir. Une démarche profondément participative et collective, qui a été menée pas à pas et de manière itérative et qui a nourri tous les participants.

Habitat et Participation asbl

contact@habitat-participation.be – 010/45.06.04